

## LA VILLE DE GIEN RECRUTE

1 Référent.e restauration et entretien des locaux Grades : Adjoint technique Principal de 2<sup>ème</sup> / 1<sup>ère</sup> Classe / Agent de maîtrise (Catégorie C)

# Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuel (CDD 1 an) <u>Poste à temps complet à pourvoir au 01/01/2026</u>

La collectivité recherche un.e Référent.e restauration et entretien des locaux pour assurer l'encadrement et la coordination d'une équipe de 6 agents actuellement intervenant dans la restauration scolaire et l'entretien des locaux. Ce poste à temps complet nécessite une forte implication dans la gestion quotidienne, le suivi des normes d'hygiène et de sécurité, ainsi que dans la relation avec notre prestataire de restauration.

#### **6** Missions principales:

- Encadrer et accompagner l'équipe restauration/entretien,
- Organiser la mise en place et le service des repas,
- Assurer le lien avec le prestataire (commandes, livraisons, contrôle des denrées),
- Veiller au respect des normes d'hygiène, de sécurité et de traçabilité (HACCP),
- Garantir la qualité du service rendu et l'entretien des locaux,
- Remonter besoins et propositions d'amélioration à la hiérarchie.

## ✓ Compétences et savoir-faire attendus :

- Maîtrise des règles d'hygiène alimentaire et de sécurité au travail,
- Expérience confirmée en restauration collective et en entretien des locaux,
- Solides compétences en management et planification d'équipe,
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel) et logiciels métiers,
- · Permis B obligatoire.

#### Qualités personnelles recherchées :

- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation,
- Réactivité et gestion des imprévus,
- Autorité bienveillante et sens du collectif,
- Discrétion et professionnalisme.

#### ◆ Contraintes et disponibilités :

- · Déplacements fréquents,
- Manutention.
- Forte réactivité demandée.

## **©** Condition d'exercice :

Poste à temps complet, du Lundi au vendredi : 8h30-16h30 en période scolaire et 8h00-16h00 en période de vacances scolaires (sauf en cas de remplacement des agents de restauration) soit 40h00 afin de bénéficier de 217 heures de R.T.T/an. Poste à pourvoir à compter du 01/01/2026.

#### Rémunération & avantages :

- Rémunération statutaire selon le grade + régime indemnitaire
- Avantages liés à la collectivité : CNAS participation mutuelle/prévoyance Prime de fin d'année Carte restaurant Accès à l'amicale du personnel municipal (adhésion libre) etc.

### Processus de recrutement :

Merci d'adresser votre **lettre de motivation manuscrite** et votre **CV** en précisant la référence **EJ-RRS-2025.10** avant le 01/11/2025 :

Par mail : candidature@cc-giennoises.fr

ou Par courrier :

Monsieur Le Maire de la Ville de Gien 3 chemin de Montfort – CS 80090 45503 GIEN CEDEX